

hauteurs, c'est le bois franc, comprenant surtout le merisier, l'érable et le hêtre, qui abonde le plus. On trouve du pin surtout du côté nord-est du lac *Squateck*. Depuis le lac du Pain-de-Sucre, jusqu'au canton Robitaille, cette partie du canton Auclair a été autrefois ravagée par les feux, et la jeune pousse de bois qui s'y trouve est sans valeur."

La colonisation y est pour ainsi dire à ses débuts. Quelques lots seulement ont été vendus.

Le canton Rouillard n'est que partiellement arpenté. On y pénètre par un chemin de 10 milles de longueur qui a son point de départ à Sainte-Rose. Les premiers colons de ce canton viennent de cette dernière paroisse.

Dans Auclair, il n'y a pas encore de concession de faite. La partie en blanc, sur la carte a été divisée en lots de culture. Un chemin de 12 milles de longueur part de la tête du grand lac Squateck et se dirige sur un point du lac Témiscouata, vis-à-vis Notre-Dame-du-Lac.

Pour ce qui est des lacs et rivières et de la chasse et de la pêche, nous renvoyons le lecteur aux chapitres qui traitent de ces sujets.

---